



23 juin 2010

## **Communiqué de presse**

### **Echanges sur l'énergie avec des députés du Bundestag**

M. Claude Birraux, député de Haute-Savoie, président de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPECST), a reçu le 23 juin 2010 une délégation de quatre députés du Bundestag, venus en France pour une visite sur le thème de l'énergie, dans le cadre des échanges du groupe d'amitié parlementaire franco-allemand.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'ensemble des travaux réalisés par l'OPECST sur les questions d'énergie depuis 1990, relatifs d'une part, à la gestion des déchets radioactifs et à la sûreté nucléaire (24 rapports, dont 15 rédigés par M. Claude Birraux seul ou en collaboration), et d'autre part, aux nouvelles technologies de l'énergie et à la performance énergétique des bâtiments (objet des trois derniers rapports de M. Claude Birraux).

M. Claude Birraux a rappelé le rôle déterminant joué par l'OPECST d'abord dans la préparation et l'adoption de la loi du 31 décembre 1991, qui a structuré l'effort de recherche sur les déchets nucléaires, puis, 15 ans plus tard, dans la préparation et l'adoption de la loi du 28 juin 2006 qui a organisé le dispositif, l'échéancier et la procédure pour la gestion des déchets nucléaires. Il a signalé que l'OPECST suivait régulièrement l'évolution des travaux scientifiques dans ce domaine, notamment en auditionnant tous les ans la Commission nationale chargée d'évaluer ces recherches.

Les questions des députés allemands ont principalement concerné l'adéquation de la politique française de l'énergie à la stratégie européenne en matière de sécurité d'approvisionnement énergétique, le calendrier du projet de stockage géologique profond, et la place accordée en France aux énergies renouvelables.

M. Claude Birraux a insisté sur la nécessaire contribution de chaque Etat membre à la sécurité d'approvisionnement collective, sauf à encourager des comportements de passagers clandestins ; il a mentionné le rôle clef de la réversibilité tout au long du programme de stockage géologique profond qui devrait être décidé en 2015 et mis en œuvre à partir de 2025. Il a rappelé l'effort fait par la France, notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement, pour tenir son objectif de 23% d'énergie primaire renouvelable à l'horizon 2020. Il a en outre signalé l'idée de réguler l'intermittence de ces énergies par des atolls de stockage d'énergie fonctionnant sur le principe des retenues d'eau.

M. Claude Birraux a expliqué que l'engagement communautaire dans la lutte contre l'effet de serre conduisait à placer les énergies renouvelables en concurrence avec les énergies fossiles, telles que le charbon, la tourbe, le gaz naturel, plus qu'avec l'énergie nucléaire. Mais il a aussi précisé que l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les conditions de sûreté requises impliquait une infrastructure technique, scientifique et industrielle, qui n'en faisait pas une solution accessible universellement.

*Contact: Eric SZIJ, OPECST*

*Tél.: 01 40 63 70 61 – fax. 01 40 63 70 95 – Courriel : [eszij@assemblee-nationale.fr](mailto:eszij@assemblee-nationale.fr)*